



ANNEXE 3

Appel d'offres pour accueillir The Academy 2025

Chères amies et chers amis dans le Scoutisme et le Guidisme en Europe,

Les Régions Européennes de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses (AMGE) et l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (OMMS) ont le plaisir de lancer cet appel d'offres pour accueillir The Academy 2025, qui devrait avoir lieu en automne 2025.

Nous lançons cet appel suffisamment tôt pour permettre une planification et une gestion des financements à long terme.

Qu'est-ce que The Academy et pourquoi l'accueillir ?

The Academy est un événement Scout et Guide unique conçu pour offrir aux participantes et participants une formation de haute qualité et des opportunités de réseautage autour des priorités centrales des Régions Européennes de l'AMGE et de l'OMMS.

En organisant un tel événement, vos membres peuvent être impliqué·e·s dans différents domaines (communication, inscriptions, planification d'activités sociales, collecte de fonds, etc.), élargissant ainsi leur potentiel et leurs compétences dans un contexte international.

En outre, le fait d'organiser l'événement dans votre pays peut faciliter la participation d'un plus grand nombre de vos membres, étant donné qu'il n'y a pas ou peu de déplacements à effectuer.

Votre association peut accroître sa visibilité dans votre contexte local/national en organisant un événement international pour 200 personnes de toute l'Europe,

Procédure d'appel d'offres

Les Organisations Membres intéressées des Régions européennes de l'AMGE et de l'OMMS sont priées de manifester leur intérêt en **soumettant un bref document** qui aborde les points indiqués ci-dessous. Il est prévu que les candidatures soient contenues dans un document court d'environ trois à quatre pages A4.

Les propositions de candidature seront évaluées par les Bureaux et soumises au Comité conjoint des Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE en février 2024 pour décision. Cela permettra de présenter une demande de financement efficace au programme Erasmus+ et à d'autres sources de financement pour l'échéance de l'automne 2023.

La **date limite de dépôt des demandes de déclaration d'intérêt est fixée au 5 février 2024, avant midi, 12h00 CEST**. Le dossier d'appel d'offres doit être soumis à la fois à europe@scout.org et à europe@waggggs.org.

Rôle de l'association d'accueil dans The Academy

1. Proposer un lieu convenable pour l'événement. Donnez des détails clairs sur l'endroit proposé.

Le lieu doit être facilement accessible par un grand aéroport international et une gare ferroviaire (si possible), avec des connexions adéquates aux infrastructures de transport. Si les transferts doivent être organisés par l'hôte, le coût de ceux-ci doit être inclus dans le prix de l'offre. Dans le cas contraire, il convient de fournir des indications sur les coûts et le temps nécessaires pour les transferts par les transports publics.

2. Donnez des informations sur les prix négociés pour l'infrastructure - coûts approximatifs.

Les négociations seront achevées et prises en charge par la Région Européenne du Scoutisme et la Région Europe de l'AMGE, avec le soutien de l'hôte afin que les engagements financiers puissent être respectés par les deux Régions.

3. Veuillez indiquer comment le lieu proposé répond aux exigences suivantes :

§ Hébergement pour environ 200 participantes et participants, plus 25-30 personnes chargées de la gestion et de l'organisation de l'événement. Idéalement, tous les participantes et participants devraient être hébergé·e·s à l'endroit de l'événement, mais il est possible de les héberger dans un autre lieu (voir ci-dessous).

§ Les possibilités d'hébergement doivent être variées : lits simples, lits doubles, lits multiples.

§ Le petit-déjeuner doit être inclus.

§ Les salles de réunion doivent permettre la tenue simultanée de 8 à 10 séances, avec une capacité de 20 à 25 personnes pour chacune d'entre elles.

§ Pour la durée de l'événement, il devrait y avoir une salle pour les facilitatrices et facilitateurs pouvant accueillir 18 à 20 personnes et une salle pour l'équipe de soutien pouvant accueillir 6 à 8 personnes. Une salle suffisamment grande pour accueillir les facilitatrices et facilitateurs ainsi que l'équipe de soutien peut également faire l'affaire.

§ Il est préférable que toute l'infrastructure soit située au même endroit.

4. Veuillez noter que les attentes supplémentaires de la Région Européenne du Scoutisme et de la Région Europe de l'AMGE à l'égard des hôtes sont les suivantes :



EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE
RUE BELLIARD 40
B-1000 BRUSSELS, BELGIUM
TEL + 32 2 893 2420
EMAIL: europe@waggs.org



WOSM – EUROPE SUPPORT CENTRES
OMMS – CENTRES DE SOUTIEN POUR L'EUROPE
5 RUE HENRI-CHRISTINE, BOX 327
CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND
TEL + 41 22 705 11 00 - FAX + 41 22 705 11 09
EMAIL: europe@scout.org

- § Mettre en place une équipe d'accueil pour soutenir la préparation et la réalisation de l'événement (1 à 2 coordinatrices ou coordinateurs qui serviront de point de contact entre l'organisation d'accueil et l'équipe de planification), et environ 10 personnes pour soutenir la réalisation de l'événement proprement dit.
- § Soutien logistique
- § Informations et conseils sur le lieu de l'événement
- § La forte possibilité de soumettre une demande de subvention Erasmus+ ou toute autre possibilité similaire au nom de l'association hôte.
- § Travailler avec le personnel régional chargé de la collecte de fonds pour préparer et soumettre la/les demande(s) de financement.
- § Conseils sur les possibilités de voyage
- § Négociation d'options spéciales de voyage ou de tourisme à proposer aux participantes et participants
- § Un éventuel lieu de rencontre ("meet-and-greet")
- § Un programme social - sports, culture, activités de détente - peut inclure des options pour lesquelles les participantes et participants paieront le service fourni séparément des frais de participation de base.
- § Un service d'assistance et d'information ("help desk") sur place
- § Liaison avec les responsables de la communication dans les deux Régions et partage des tâches pour la publicité de l'événement.
- § Un petit budget convenu sera fourni.

5. Engagement en matière de développement durable.

Veillez inclure dans votre offre toutes les mesures que vous prendrez en compte pour garantir le caractère écologique de l'événement. Une évaluation de l'impact sur le développement durable sera la bienvenue.

Certains aspects ne sont pas inclus dans les responsabilités de l'hôte :

- § Facturation des frais de participation
- § Achèvement du contrat pour la fourniture de services d'hébergement et de salles de réunion
- § Tous les services liés à l'événement qui doivent être remboursés doivent faire l'objet d'un accord préalable.
- § Les deux Régions désigneront des coordinatrices et/ou coordinateurs d'événements qui seront responsables de tous les aspects de The Academy.
- § Les coordinatrices et coordinateurs sont chargés de présenter un budget pour l'événement à la directrice régionale européenne de l'OMMS, en collaboration avec le membre du personnel concerné de la Région Europe de l'AMGE, et de contrôler ce budget.
- § Les coordinatrices et coordinateurs désigneront une petite équipe de soutien qui veillera à ce que :
 - Les objectifs convenus par le Comité Européen du Scoutisme et le Comité Europe AMGE sont remplis
 - La valeur éducative du programme est maintenue
 - Un plan de communication est en place et les équipes de soutien et d'hôte sont conscientes de leurs responsabilités.
 - Toutes les informations préalables à l'événement sont préparées et diffusées en temps utile.
 - L'événement est évalué et fait l'objet d'un rapport.

Les Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE se réjouissent de recevoir votre dossier de candidature pour accueillir The Academy 2025 à l'automne 2025. Raül Molina(raulm@scout.org) et Eirini Kappou(eirini.kappou@waggs.org) sont à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Avec nos salutations scouts et guides,

Les Régions Européennes de l'OMMS et de l'AMGE
7 septembre 2023

